

« Qui obtient quelle part du gâteau ? »

Interview avec Jean-Claude Reding, président du Bureau exécutif de l'OGBL, sur les convergences entre le mouvement syndical et et écologiste, la transformation de l'économie luxembourgeois et la question de la croissance.

Avant de devenir président de l'OGBL, vous étiez membre du comité du Mouvement écologique. Vous allez peut-être nous corriger, mais il nous semble qu'il y a 20 ans, cette combinaison aurait été improbable... Qu'est-ce qui la rend aujourd'hui possible ?

Jean-Claude Reding : Juste pour préciser : je suis toujours membre du Mouvement et je le resterai. À l'inverse de ce que vous dites, je n'y vois pas de contradiction : le mouvement syndical porte depuis toujours différentes revendications socio-politiques, dont la justice sociale, mais aussi un monde habitable pour tous. Dans ce sens, je n'ai jamais compris pourquoi il devrait y avoir des différences entre les buts du mouvement environnemental et ceux du mouvement syndical. J'ai même souvent fait l'expérience que les personnes qui avaient des idées progressistes en matière écologique étaient aussi membres de syndicats. Pour ma génération cette jonction était même constitutive de notre identité politique. Pour l'instant, ce sont les syndicats qui thématisent le plus les alternatives de développement économique. Notre problème, c'est que ceci ne perce pas vraiment dans la société. J'en ai franchement un peu marre du fait qu'on continue à nous présenter comme ceux qui freinent dans le domaine de la transformation écologique de notre société.

Nous aimerions quand même que vous nous expliquiez comment vous voyez l'articulation

entre les questions sociale et écologique. Dans vos contacts avec les délégués de personnel, ces deux éléments n'entraient-ils pas parfois en conflit ?

[...] je n'ai jamais compris pourquoi il devrait y avoir des différences entre les buts du mouvement environnemental et ceux du mouvement syndical.

J.-C. R. : Il est tout à fait possible que des conflits surgissent parfois. Cela est surtout le cas si la transition écologique ne prend pas en compte les questions sociales liées à cette transition. Le point d'articulation entre la question écologique et sociale est la gestion démocratique de la nécessaire transformation de notre mode de production, une gestion démocratique qui implique la démocratie dans le milieu du travail, dans le monde économique, et non seulement dans la sphère politique : si nous ne trouvons pas un moyen d'organiser le remodelage économique de manière démocratique, il sera voué à l'échec.

Vous regrettez que les positions de l'OGBL en matière d'écologie soient très peu reprises par les médias. Nous aimerions revenir sur ce point : l'OGBL intervient surtout dans le débat politique sur des revendications très matérialistes, voire monétaires comme le pouvoir d'achat ou l'index ...

J.-C. R. : ... Et pourquoi pas !? Dites-moi : êtes-vous d'avis que nous ayons actuellement une distribution juste de la richesse ? La politique salariale est une question de redistribution des richesses et la question écologique est intimement liée à la question de la redistribution des richesses dans notre société.

Dans quel sens ?

J.-C. R. : L'exploitation des ressources naturelles et l'exploitation de la force du travail pour des raisons d'augmentation du profit sont deux composantes élémentaires du même mode de fonctionnement capitaliste. Si l'opinion publique voyait que les organisations écologistes participent au combat social, elle ferait le lien entre la question sociale et les problèmes écologiques. C'est pourquoi nous essayons de travailler ensemble avec le Mouvement écologique au niveau national.

Dans la lutte de distribution entre le capital et le travail, le syndicat se situe évidemment du côté du travail. Mais ne faudrait-il pas, du moins dans les pays industrialisés, commencer à se poser la question de la durabilité de la consommation que permet le pouvoir d'achat.

J.-C. R. : Nous nous posons ces questions dans notre travail syndical. Notre syndicat aviation a p.ex. soulevé ce problème par rapport aux compagnies de vol *low-cost*.



Nous connaissons les conditions de travail dans ces compagnies, nous savons que ces compagnies favorisent le dumping social. Mais combien de nos membres partent quand-même en vacances à bord d'un avion RyanAir ou EasyJet? Ce sont là des contradictions qui ne sont pas faciles à gérer. La réponse politique serait des réglementations qui rendraient impossibles ces comportements individuels. La même chose vaut pour la régulation de la qualité et de la durabilité des produits de consommation qui, au-delà de son impact écologique, favoriserait le développement économique local dans le domaine des services économiques de réparation. Je ne pense pas que l'on puisse régler ces questions par des mécanismes de marché, par le prix. Car les forces du marché poussent au dumping, et ceci dans tous les domaines. Voilà pourquoi il faut des règles claires et contraignantes.

Une critique qu'on peut faire au mouvement syndical est qu'il ne réussisse pas à relancer la discussion sur la qualité de vie et surtout sur la réduction du temps de travail. Pourquoi est-ce si difficile? C'était pourtant une revendication récurrente dans les années 1970.

J.-C. R. : On est dans la situation absurde où les uns n'ont pas de travail, alors que les autres en deviennent malades par surmenage. J'ose une hypothèse : Encore à la fin des années 1970 et au début des années 1980, le temps du travail rémunéré diminuait globalement. Je me rappelle avoir négocié des contrats collectifs où la revendication était d'une part de gagner plus et d'autre part de travailler moins. Ensuite la

pression montante du chômage a conduit à un changement d'optique radical : La réduction du temps travail n'était plus une question de qualité de vie, mais devenait un instrument pour lutter contre le chômage. En France, cette idée d'une meilleure répartition du travail a conduit à la semaine des 35 heures. Dans les années 1990, Jacques Delors a été le premier à lier les avancées sociales à l'augmentation de la productivité. C'est par cette voie qu'au niveau européen la compétitivité (c'est-à-dire la maximalisation des profits) a commencé à occuper l'avant-plan. Dans ce cadre européen dominé par les logiques économiques, les syndicats ont perdu d'influence et se sont de plus en plus focalisés sur la question des revenus. Maintenant, nous sommes dans une situation où l'État-providence est attaqué. À un niveau individuel, la situation économique devient à un moment tellement critique et opprimante que l'on perd la vision d'ensemble. Je dresse peut-être un tableau très sombre, mais c'est ainsi que je ressens la situation actuelle.

Vous dites vous retrouver sur les mêmes positions que les organisations écologistes... Or ne voyez-vous pas de conflits potentiels, lorsque vous entendez p. ex. les Verts plaider pour plus de sobriété (Genügsamkeit) et moins de consommation.

J.-C. R. : D'abord, qu'entendez-vous par là ?

L'idée c'est de consommer moins de biens matériels et éventuellement se priver de certaines choses...

J.-C. R. : Très bien ! Mais alors la question est : qui se prive de quels biens matériels ?

N'y voyez-vous pas le risque d'une politique d'austérité salariale « peinte en verte » ?

J.-C. R. : Si le terme est utilisé dans ce sens, il me pose problème. Car on viserait alors les mauvaises personnes. Quant à moi, c'est une autre information qui m'a marqué cette semaine. Depuis son élection, François Hollande a complètement esquivé de revenir sur une annonce faite lors de sa campagne : la taxation à 75 % sur des revenus dépassant le million d'euros. J'aimerais me braquer sur cette thématique et non pas sur la question de savoir si les petits salaires sont dépensés dans une consommation superficielle.

Vous parlez de création d'emplois dans le secteur de la réparation. Qu'en est-il des possibilités de réindustrialisation ? Le nouveau ministre français du Redressement productif a proposé d'instaurer une taxe carbone sur les importations. Qu'en pensez-vous ?

J.-C. R. : Un des défauts de la construction européenne a été l'absence de stratégie industrielle qu'il faudrait penser aujourd'hui dans le contexte de la question écologique. Les possibilités pour soutenir les technologies prometteuses sont réelles. Or ceci mettrait en question la logique de la mondialisation et le rôle qu'y joue l'Union européenne (UE) : quelle est p. ex. la ligne de l'Europe concernant la régulation des processus productifs par droits de douane ? On ne peut pas se prononcer pour une politique écologiste sans s'en donner les moyens politiques. Prenez ArcelorMittal : à quoi bon fixer des règles environnementales strictes, si l'entreprise peut les contourner en produisant ailleurs et en important ses produits sur le marché européen ? Si les produits ont été fabriqués sans tenir compte des règles fixées au niveau de l'UE, ils devraient être taxés. Il faut combattre le dumping fiscal tout comme le dumping social et écologique.

Vous venez de parler de lutte contre le dumping fiscal : mais n'est-ce pas exactement ce qui fait le fond de commerce du Luxembourg ?! Nous savons que l'économie luxembourgeoise fonctionne sur des bases qui ne sont ni durables, ni excessivement solidaires envers les

autres nations. Or sur ce point l'OGBL se fait assez discret...

J.-C. R. : Au dernier congrès de l'OGBL, nous avons invité le président de la Confédération syndicale internationale qui est très engagé contre les paradis fiscaux. À la lecture de nos résolutions et à l'écoute des interventions, il fut très surpris par la clarté de nos positions et disait admirer notre courage face à la dépendance vis-à-vis de la place financière. Cela prouve donc que nous avons été très explicites. Le Luxembourg ne survivra pas à la longue grâce à ses niches fiscales. Au moins la dépendance du secteur de l'acier était-elle une dépendance vis-à-vis d'un produit concret, fabriqué. Aujourd'hui nous dépendons de possibilités réglementaires qui, par nature, peuvent changer extrêmement vite. Cela fait dix ans et plus que nous le répétons.

Concrètement, une transformation écologique et sociale de la société comment pourrait-elle se faire ?

J.-C. R. : Il faudrait à court terme faire des analyses secteur par secteur pour sonder les possibilités et les problèmes d'une transformation économique. Ces discussions devraient avoir lieu maintenant afin que les transitions puissent être planifiées et non uniquement subies par les salariés. À l'inverse, il y a de nombreux secteurs où nous pourrions essayer de développer de nouvelles activités. Je pense p. ex. aux technologies dans la production énergétique. Pourquoi ne pas faire une enquête prospective pour sonder les possibilités de synergies de financements et de compétences au niveau au niveau de la Grande Région? Et tisser ainsi les liens entre une politique environnementale, une politique de l'emploi et une transformation de nos habitudes de consommation.

Cette politique économique volontariste que vous souhaitez, est-elle possible, sachant que le Luxembourg dépend à une large partie de capitaux internationaux ?

J.-C. R. : Le Luxembourg n'y arrivera pas seul, c'est clair. C'est là qu'une autre politique au niveau européen devient nécessaire. Or, pour le moment, la participation démocratique aux décisions européennes



recule massivement et a des conséquences néfastes comme l'abstention aux élections et des dérives nationalistes.

Quelle est votre position face à l'introduction d'une taxe sur les transactions financières ? Nous avons l'impression qu'elle n'était pas très tranchée.

La question n'est pas de savoir si le gâteau augmente en volume, la question est de déterminer qui obtient quelle part du gâteau.

J.-C. R. : Non, au contraire, notre position est limpide. Nous voulons une taxe sur les transactions financières au niveau européen.

Beaucoup d'acteurs exigent de faire reculer la financiarisation de l'économie. Or, concrètement, cela va sûrement conduire à une perte d'emplois dans ce secteur. Comment est-ce que ce sujet est discuté au sein de l'OGBL ?

J.-C. R. : Il est clair que l'épargne doit être mise à disposition de l'économie de manière ordonnée, afin que ceux qui ont besoin de capitaux puissent y avoir accès. Ce qu'il faut abolir, c'est la spéculation qui n'a d'autre but que de maximiser le profit. Évidemment, des restructurations seront aussi nécessaires au Luxembourg, mais je ne sais pas, si le changement serait si brutal. Nous ne disposons pas d'analyses qui nous permettraient d'évaluer les effets d'une réduction des activités bancaires à leurs tâches essentielles.

Certains préconisent la relance de la croissance comme moyen de sortir de la crise. Or, les limites écologiques sont réelles. Où est-ce que l'OGBL se situe-t-il dans ce débat ?

J.-C. R. : Le concept de croissance économique est en fait absurde : la plus forte croissance de notre histoire récente était liée à la plus grande dévastation de notre histoire, c.-à-d. à la Deuxième guerre mondiale et aux travaux de reconstruction. Vue cette absurdité, il y a aussi au Luxembourg un débat sur des indicateurs alternatifs au Produit intérieur brut (PIB), mais il n'avance pas.

L'État social ne dépend-il pas de la croissance économique ? Dans la réforme des pensions, il est question d'une croissance de 3 %.

J.-Cl. R. : Non, l'État social pose la question de la répartition des richesses. La question n'est pas de savoir si le gâteau augmente en volume, la question est de déterminer qui obtient quelle part du gâteau. Actuellement, certains essaient de réduire la part de l'État social. Nous n'avons pas besoin de croissance pour sauvegarder les pensions, c'est une question de redistribution de la richesse. Voilà pourquoi nous préconisons le recours à des sources de financement solidaires supplémentaires au lieu de diminuer les prestations pour les générations à venir.

Nous vous remercions pour cet entretien ! ♦